LA PEINTURES DES PARTIES COMMUNES : PRIX, ENTRETIEN, COULEUR

lun 27/08/2018 - 09:00

Source baticopro.com

Il appartient au syndic de veiller à la conservation et à l'entretien de la copropriété, notamment en faisant réaliser les travaux nécessaires à cet effet, de son propre chef en cas d'urgence ou en les faisant préalablement voter par l'assemblée générale des copropriétaires.

Parmi les travaux d'entretien, les peintures des parties communes revêtent une importance particulière.

Une dégradation rapide

Si toute peinture possède une durée de vie limitée, celle-ci est encore raccourcie dans le cadre d'un immeuble collectif en copropriété. Dégradations dues aux passages répétés et aux déménagements, traces de mains et de pieds, salissures, taches et graffitis, trous, coups et éraflures de sacs, meubles ou poussettes, effet du soleil mais aussi des intempéries pour les murs extérieurs : les peintures subissent au quotidien de nombreuses agressions.

Lire la suite sur baticopro.com

